



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Les conséquences sociales du recul du trait de côte

Question écrite n° 6848

### Texte de la question

M. Christian Baptiste alerte Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur les conséquences sociales du recul du trait de côte, notamment en matière de relogement des personnes âgées touchées par des opérations de déplacement en zone littorale. En 2024, à la suite de la publication des cartes du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) sur les prévisions du recul du trait de côte, son prédécesseur annonçait un plan ambitieux de co-construction territoriale, mené avec les élus locaux, visant à mieux comprendre le phénomène d'érosion du littoral et à construire des réponses adaptées aux spécificités locales. Alors que la Guadeloupe figure parmi les territoires les plus exposés au recul du trait de côte, il est aujourd'hui crucial d'évaluer l'avancée de cette démarche. À Saint-François, Le Moule, Marie-Galante ou encore Capesterre-Belle-Eau, l'érosion emporte chaque année plusieurs mètres de rivage. Cette situation conduit parfois à des opérations de relocalisation de populations, en particulier de personnes âgées, vers des logements collectifs souvent éloignés de leur environnement social habituel. De nombreux témoignages font état d'un mal-être profond, d'isolement accru, voire de dépressions consécutives à ces déménagements non accompagnés. Alors que l'État impulse ces stratégies de relogement *via* le décret n° 2023-698 du 31 juillet 2023 et dans le cadre de la loi climat et résilience, il est essentiel d'intégrer une approche humaine et sociale à ces politiques d'adaptation territoriale. Il souhaite donc l'interroger sur les points suivants : les suites concrètes données au projet de co-construction territoriale annoncé en 2023 pour la gestion de l'érosion du littoral, notamment en Guadeloupe et les dispositifs d'accompagnement psychologique et social prévus pour les personnes âgées déplacées à la suite de l'érosion. Il demande si le Gouvernement envisage la création d'un cadre de relogement tenant compte des liens sociaux, de la proximité familiale et des besoins spécifiques des personnes âgées dans les territoires exposés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Baptiste](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6848

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 mai 2025](#), page 3562